

LA GAZETTE DE VIVRE ENSEMBLE

JUIN 2017 – N°18

Edito

C'est un au revoir

Plus de vingt années passées parmi nous. Infatigable, ambitieux, respectueux, de tous nos derniers "combats", il aura été celui dont la participation, l'investissement auront grandement permis que se réalisent ce que furent nos grands projets, à savoir l'ESAT de Chambourcy, le Foyer Robbe, le FAM de Mareil-Marly, sans oublier, avec l'appui de tous, l'évolution nécessaire de l'existant et l'adaptation incontournable aux règles, je n'ose dire contraintes, administratives.

C'est donc au nom de tous et en mon nom propre que je dis

Merci et bonne retraite à Jean-Noël Putois.

JB



L'ATELIER CUISINE AUX FOYERS "LA MAISON"

Cette activité a été mise en place depuis février 2015, à la demande des résidents et en relation avec leur projet personnalisé. Elle vise à acquérir notamment l'autonomie dans la confection d'un repas, avec les notions de cuisson des aliments.

Cet atelier se déroule une fois par mois, encadré par les éducatrices Hakima Bouabdallah et Anne Vignon. Les participants se réunissent afin d'élaborer un menu, de l'entrée au dessert. Ils ont le libre choix du menu, avec une aide, si besoin, au niveau de l'équilibre de celui-ci et des produits de saison.

S'ensuit la réalisation des achats avec les résidents afin de les sensibiliser au budget et à l'apprentissage des divers produits.

Puis vient la confection du repas avec la répartition des tâches en fonction des capacités de chacun.

Voici les objectifs de cet atelier :

- solliciter le plaisir de déguster ce qu'ils ont cuisiné,
- découvrir des aliments et de nouvelles saveurs,
- développer un esprit d'équipe en partageant les tâches,
- acquérir des notions d'équilibre alimentaire,
- organiser un plan de travail et utiliser des ustensiles adaptés,
- développer des prises d'initiatives individuelles et collectives,
- être fier de son travail (valorisation de la personne),
- partager et déguster avec les autres le repas confectionné par le groupe.



Hakima BOUABDALLAH
et Anne VIGNON



LE GROUPE MUSIQUE DES FOYERS "LA MAISON" EN WEEK END A L'ARCHELLE

Le groupe musique est parti en weekend pour deux jours de répétition avec Yann, l'animateur musique, Didier et Cati les accompagnateurs et tous les musiciens des foyers, à l'Archelle, très joli lieu de la campagne normande avec ses animaux de la ferme. Les résidents étaient ravis du lieu et de l'accueil chaleureux de nos hôtes Maurice et Hervé.

Nous avons répété dans une magnifique grange, aménagée pour les occasions diverses de spectacles. Sullivan, Virginie au chant, Komal choriste, Raphael, Nordine, Patrick, Christophe, Delphine aux percussions et Cécile au clavier (et son fameux solo façon Pink Floyd !). Tous ont joué et répété ensemble, très motivés pendant 3 ou 4 heures avec Yann ! Et tous les musiciens de la Clef aimeraient répéter cette histoire sur 3 jours avec un concert... à la clé...des champs !



Quelques mots des résidents :

Patrick : "J'ai aimé le weekend, mais c'était trop court, et une prochaine fois ce serait bien de faire un concert."

Komal : "On serait bien resté plus longtemps."

Christophe : "J'étais heureux."

Sullivan : "Je me suis bien marré et on a bien joué en plus !"

Cati Grellé et Didier Oeser

REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL A L'ESAT "L'ATELIER"

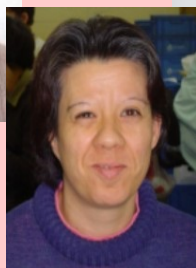
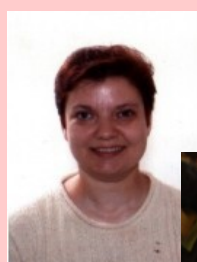
Le 15 juin dernier, lors du barbecue annuel organisé par l'ESAT l'Atelier, ont été remises les médailles du travail à 15 travailleurs en activité, 2 travailleurs partis à la retraite récemment et 2 encadrants.

Ce fut un moment chargé d'émotion, où le travail fourni pendant toutes ces années a été récompensé. Les récipiendaires se sont vus remettre leur médaille, accompagnée de macarons, par Monsieur Morange, Député Maire de Chambourcy, et Monsieur Bouquin, Président de Vivre Ensemble.



Médaille d'Argent :

Mme Latifa EL KHATTABI – 20 ans
Mme Corinne VAN DEN HEUVEL – 20 ans
M. Patrick THOMASSIN – 21 ans
Mme Muriel LEROY – 22 ans
Mme Anne LEMIEUX – 26 ans



Médaille Vermeil :

Mme Nathalie LE MAREC – 30 ans
Mme Nathalie CAEN – 30 ans
M. Yves GOUADON – 30 ans
Mme Murielle MAUCOURANT – 32 ans
Mme Nelly KERISIT – 32 ans



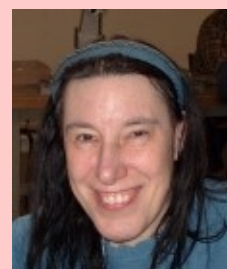
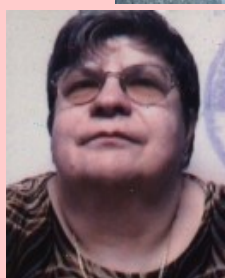
Médaille d'Or :

Mme Isabelle CLAUTOUR – 36 ans
Mme Maryse BUHOUR – 37 ans



Grande Médaille d'Or :

Mme Sylviane CANOEN – 40 ans
Mme Evelyne IBANEZ – 40 ans
Mme Sylvie MARMET – 40 ans
Mme Frédérique REGNIER – 40 ans
Mme Patricia DESSAUSOIS – 41 ans
Mme Fabienne LABYE – 41 ans
M. Jean-Pascal LAGRANGE – 42 ans



Toute l'équipe de l'ESAT l'Atelier les félicite de nouveau pour toutes ces années à nos côtés !

LES FOYERS "LA MAISON" AUX OLYMPIADES DU VIVRE ENSEMBLE 2017

Cette année encore, les Olympiades ont rencontré un vif succès auprès des sportifs des foyers « La Maison ». En effet, pas moins de 44 résidents (sur 61) ont souhaité y participer. Devant ce succès grandissant d'année en année, il a été nécessaire de louer un bus pour pouvoir emmener l'ensemble des participants à cette manifestation, ce samedi 10 juin 2017, au stade Montbauron de Versailles.

Le beau temps était au rendez-vous et quelques coups de soleil n'ont pu être évités !!! Plusieurs activités étaient organisées: football, natation, escalade, pétanque, équitation, tir à l'arc, zumba, ping-pong, etc...



L'ATELIER ECOSYSTEME AU FAM

Pour limiter l'impact de notre consommation sur l'environnement, le tri sélectif prend une grande importance dans les institutions médico-sociales d'aujourd'hui. Il est à ce jour intégré au référentiel du nouveau diplôme d'état d'AES ainsi que dans d'autres domaines.

Notre atelier « Tri sélectif » a vu le jour au sein du FAM en 2008. Pour débiter, notre activité se déroulait avec les résidents d'un seul module. Ensuite, au vu de l'importance du tri dans notre quotidien, on a pensé à créer deux ateliers en alternance « atelier tri sélectif » et « atelier recyclage ». Depuis deux ans, ces deux activités ont lieu une fois par semaine et regroupent deux équipes :

Equipe 1

François Mariller, Colette Marx, Elisabeth Senn, Nicole Guippe, Anne-Christine Pierre, Alain Perreul, Phoeun Chhay

Equipe 2

Philippe Maitrepierre, Annick Baudet, Jean-Pierre Mazurier, Gilles Harmant, Yamina Khenfech, Laurence Griveau et Christian Robert.

Objectif

Cette activité a pour objectif d'acquérir les bons gestes du tri, c'est-à-dire reconnaître et séparer les objets et matières, ce que l'on peut jeter dans la poubelle jaune, et les déchets du quotidien que l'on jette dans la poubelle ordinaire. Pour cela on a mis à disposition des résidents une petite poubelle de tri sur chaque unité de vie.

L'apprentissage se fait grâce à des animations variées :

Les jeux : jeu de mémoire, jeu de cartes « spéciale tri », Quiz (questions / réponses).

Sortie « Eco-geste » ayant pour objectif de ramasser des déchets laissés dans la nature par des inconnus.

Solidarité textile : on récupère les affaires et linge en bon état que les résidents ne souhaitent plus garder. On les dépose au vestiaire de l'association Secours Catholique de Marly le Roi, qui accompagne des personnes dans le besoin.

Sortie dégustation de produit bio dans des endroits qui respectent l'environnement et qui utilisent des produits sans OGM ni pesticides dans un décor propre et naturel.

Atelier création d'objets de déco personnalisée à partir des objets recyclables.

Visite du centre de tri à Thiverval Grignon.



LE WEEKEND VELO DES FOYERS "LA MAISON"

A l'Ascension, a eu lieu le traditionnel weekend vélo, et pour la troisième année consécutive, nous sommes allés à la ferme de l'Archelle en Normandie. Cette année nous avons eu la chance d'avoir beau temps, ce qui a été très agréable pour nos sorties en vélo. Le lieu offre de nombreuses possibilités entre les petites routes et les chemins de terre. Malgré les efforts intenses pour certains, personne n'a faibli. Nous avons pu faire de nombreux barbecues et manger dehors à chaque repas. Samedi soir nous sommes allés à une fête à Fécamp. Nous avons aussi pu faire de belles balades au bord de la mer. Nous sommes tous rentrés fatigués mais satisfaits du week-end.



INFO: LA PERSONNE DE CONFIANCE

Décret n° 2016-1395 du 18 octobre 2016 fixant les conditions dans lesquelles est donnée l'information sur le droit de désigner la personne de confiance mentionnée à l'article L. 311-5-1 du code de l'action sociale et des familles.

Huit jours avant l'admission, le directeur de l'établissement ou toute autre personne formellement désignée par lui informe la personne accueillie et, le cas échéant, son représentant légal, qu'elle peut désigner une personne de confiance en application de l'article L. 311-5-1.

La délivrance de l'information sur la personne de confiance est attestée par un document daté et signé par le directeur de l'établissement ou son représentant et la personne accueillie et, le cas échéant, son représentant légal. Une copie du document est remise à ces derniers.

Si vous, usager, le souhaitez, la personne de confiance peut :

- être présente à l'entretien prévu, lors de la conclusion du contrat de séjour, pour rechercher votre consentement à être accueilli(e) dans l'établissement. Elle sera la seule personne de votre entourage à avoir le droit d'être présente à cet entretien.
- vous accompagner dans vos démarches liées à votre prise en charge sociale ou médico-sociale afin de vous aider dans vos décisions, mais n'a pas vocation à se substituer à vos décisions.

Qui peut la désigner ?

Cette faculté est ouverte à toute personne majeure prise en charge par une structure sociale ou médico-sociale. C'est un droit qui vous est offert, mais ce n'est pas une obligation : vous êtes libre de ne pas désigner une personne de confiance. Pour les personnes qui bénéficient d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice lorsqu'un mandataire spécial a été désigné, tutelle, curatelle) pour les actes relatifs à la personne, la désignation d'une personne de confiance est soumise à l'autorisation du conseil de famille s'il a été constitué ou du juge des tutelles.

Qui peut être la personne de confiance ?

Vous pouvez désigner comme personne de confiance toute personne majeure et volontaire de votre entourage en qui vous avez confiance, par exemple un membre de votre famille, un proche, votre médecin traitant.

L. BONHOMME



Pierre Minon, résident du FAM, est décédé à l'hôpital, le 8 avril 2017.
Nous présentons nos très sincères condoléances à ses proches.

Rédacteur en chef : François Biais, Vice Président
Rédacteur en chef adjoint : Geneviève Lecoer, Secrétaire
Imprimé par l'ESAT

VIVRE ENSEMBLE

Mutuelle d'aide aux Personnes Handicapées Mentales

Siège Social : 5 rue de Breuvery – 78100 St Germain en Laye – Tél : 01 34 51 38 80

www.vivre-ensemble.org